



04 - ALPES DE HAUTE PROVENCE

Déclaration liminaire de
L'UNSA ÉDUCATION 04 – F3S-CT
du 06 juillet 2023

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les membres de la F3S-CT,

Étant donné l'ordre du jour conséquent de cette dernière formation en santé et sécurité de l'année 2022-2023, l'Unsa-Education a décidé de faire une déclaration liminaire courte.

Nous tenons, tout d'abord, à alerter sur le climat général dans notre pays. Au niveau national, les émeutes actuelles créent une ambiance anxieuse et reflètent le mal-être sociétal. On voit de plus en plus de jeunes adolescents tout juste sortis de l'enfance, encore en âge d'être dans le système scolaire, participer à ces violences.

Au niveau départemental, sur d'autres aspects, le climat de mal-être dans notre profession se fait lourdement sentir ; les retours des collègues et le nombre de situations à suivre le confirment. La liste a quasiment doublé et les dysfonctionnements sont variés : mal être enseignant, tensions à l'intérieur des équipes, relations avec les partenaires (mairies, parents, ...) dégradées, gestion des élèves à comportements perturbateurs, ...

La santé, la sécurité et les conditions de travail des personnels de l'Éducation Nationale est au cœur de l'activité de la F3S-CT et il est regrettable que cette année, le volet prévention ait été mis de côté. Certes, cette année scolaire était une année d'élections professionnelles mais cela ne devrait pas empêcher de pouvoir effectuer les visites de prévention dans les établissements et les écoles. Il faut redonner toute sa place à la prévention.

Le bien-être au travail passe aussi et surtout par un choix personnel de ses modalités de travail. Chaque agent doit pouvoir choisir, en fonction de sa vie personnelle et/ou de sa santé sa quotité d'exercice. L'augmentation du nombre de mi-temps thérapeutiques traduit l'état dans lequel se trouvent les collègues exerçant dans l'éducation nationale.

Nous savons que le département a accepté cette année encore des temps partiels sur autorisation déjà refusés dans d'autres départements de l'académie. Nous demandons au Président de la F3S de continuer dans cette voie, en se félicitant de continuer à permettre aux enseignants d'exercer leur métier-passion avec envie et plaisir et non de le subir à temps plein si ce n'est pas leur volonté, ou si cela ne répond pas à leurs possibilités. L'Unsa-Education appréhende l'impact sur les collègues qu'auraient des temps partiels refusés, il est à craindre encore plus de mal-être au travail et des arrêts maladie plus nombreux.

Par ailleurs, le pacte aura sans doute des conséquences sur le climat scolaire dans les écoles et les établissements. Les différences de rémunération entre le premier et le second degré vont se creuser mais

*l'éducation,
notre terrain d'action*

ce sont aussi les inégalités entre hommes et femmes qui vont s'aggraver.

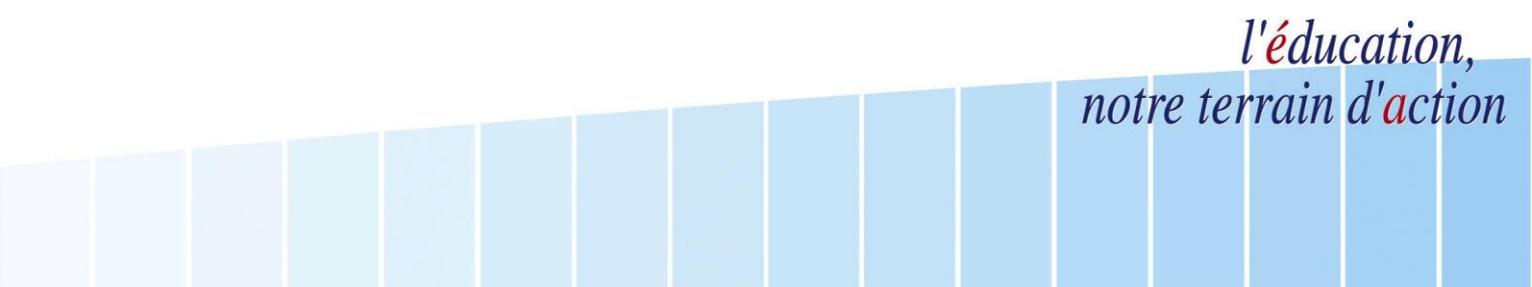
Des tensions dans les équipes se font déjà sentir alors que le pacte n'est pas encore en place. Les collègues qui sont consciencieux et qui font toutes leurs heures réglementaires : les 108 heures dont les APC, les concertations et la gestion des élèves et des projets sont déjà à 43 heures hebdomadaires selon plusieurs études.

Ils ne voient donc pas comment ils pourraient se rajouter des missions supplémentaires en signant ce pacte et donc y renoncent. Ce pacte n'est pas la revalorisation qui était attendue par la profession. La plupart des missions proposées dans le pacte alourdissent le travail que les enseignants font déjà, sans toujours ajouter une grande plus-value pour les élèves.

Pour conclure, l'Unsa-Éducation souhaite rappeler que la santé des personnels et de l'école doit plus que jamais être une priorité.

Merci pour votre écoute.

Intervention des élus pour l'UNSA Éducation



*l'éducation,
notre terrain d'action*